



campagne de bourse nationale de collège 2020-2021

publié le 07/09/2020 - mis à jour le 08/09/2020

Mesdames, Messieurs les parents d'élèves,

La campagne de bourse nationale des collèges est en cours jusqu'au **15 octobre 2020**.

Afin de vérifier si vous pouvez bénéficier de la bourse nationale de collège, je vous prie de bien vouloir étudier la notice ci-jointe, en vous munissant de l'avis d'imposition 2020 sur les revenus 2019.

Si tel est le cas, vous pouvez effectuer votre demande en ligne en suivant les instructions détaillées sur cette [page](#), descendre puis cliquer sur "les bourses de collège" à gauche.

ATTENTION : pour les élèves déjà boursiers : les parents qui ont effectué une demande **via les télé services** l'année dernière devront effectuer une vérification de leurs données fiscales sur les télé services.

En cas de difficulté, vous pouvez vous adresser au secrétariat des élèves en contactant le collège.

Cordialement.

Le secrétariat

Document joint

 [2020_bourses_college_aten](#) (PDF de 1.5 Mo)



Académie
de Poitiers

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.